RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département d'Ille-et-Vilaine

Vème CIRCONSCRIPTION (Fougères)

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 19 MARS 1978



Michel COINTAT

Remplaçant éventuel :

Paul LE KER

Habitants de l'Arrondissement de Fougères

Grâce à vous, les résultats de dimanche dernier sont pour moi un extraordinaire encouragement.

Je vous en remercie très sincèrement.

Un bon millier de voix supplémentaires et j'étais élu dès le premier tour.

JE VOUS DEMANDE ENCORE UN EFFORT LE 19 MARS POUR TRANSFORMER LE SUCCÈS EN VICTOIRE.

Conformément aux accords du 29 janvier 1978, les différentes composantes de la Majorité se sont réunies le 13 mars sous la présidence de M. H. FREVILLE.

Elles ont décidé de ne présenter qu'un seul candidat dans chaque circonscription où un deuxième tour est nécessaire.

J'AI ÉTÉ DÉSIGNÉ COMME CANDIDAT UNIQUE DE LA MAJORITÉ pour l'arrondissement de Fougères.

Aussi, j'invite les électrices et les électeurs à m'apporter massivement leurs suffrages.

Il est en effet essentiel de montrer à la gauche, qui a failli avoir plus de 50 % des voix dans l'ensemble du pays, que la majorité est unie, cohérente et solide.

Fort de votre confiance renouvelée, je poursuivrai avec enthousiasme et détermination ma mission : développement de l'arrondissement, politique de liberté, de justice et de progrès.

Je compte sur Vous dimanche prochain. Vous pouvez compter sur moi pour l'avenir

signé le candidat : **Michel COINTAT**

Vu, le remplaçant éventuel : **Paul LE KER**

IMP. CHRONIQUE DE FOUGERES

Sciences Po / fonds CEVIPOF

Sciences Po / fonds CEVIPOF